

Frédéric et du camp établi à proximité, et les visites fréquentes des Sauvages, si peu soucieux des soins de l'hygiène, développèrent au fort et au camp des maladies contagieuses qui furent fatales à plusieurs des miliciens.

Il est à noter que nous ne mentionnons dans ce nécrologe que les miliciens décédés à Saint-Frédéric au cours des années 1756 et 1757. Bon nombre de soldats réguliers et de soldats des troupes de la marine succombèrent aussi au fléau pendant ces deux années, mais la plus grande partie était des soldats français sans aucune parenté dans la colonie. Nous voyons parmi les soldats étrangers inhumés à Saint-Frédéric une dizaine d'Allemands.

Voici donc la liste des miliciens décédés tant au fort qu'au camp d'observation de Saint-Frédéric :

Philippe Pin, milicien de Sainte-Foy, âgé d'environ 22 ans, décédé le 6 janvier 1756 (inhumé dans le cimetière du fort Carillon).

Michel Vallières, milicien de Beaumont, âgé d'environ 20 ans, décédé le 13 janvier 1756.

Joseph Lépine, milicien de Berthier-en-haut, âgé d'environ 28 ans, décédé le 10 janvier 1756 (inhumé dans le cimetière du fort Carillon).

Noël Carpentier, milicien de Berthier-en-haut, âgé d'environ 28 ans, décédé le 10 janvier 1756 (inhumé dans le cimetière du fort Carillon).

Alexis-Noël Carpentier, milicien de l'île Dupas, âgé d'environ 25 ans, décédé le 26 février 1756 (inhumé dans le cimetière du fort Carillon).

Joseph Leclerc, milicien de Saint-Vallier, âgé d'environ 23 ans, décédé le 4 avril 1756.

Augustin Savard, milicien de Saint-Augustin de Portneuf, âgé d'environ 24 ans, décédé le 5 avril 1756.

Antoine Gauthier, milicien de Saint-Charles de Bellechasse, âgé d'environ 23 ans, décédé le 4 juillet 1756.

Joseph Bélanger, milicien du Cap Saint-Ignace, âgé d'environ 15 ans, décédé le 12 juillet 1756.

Claude-Joseph Morin, milicien de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud, âgé d'environ 17 ans, décédé le 12 juillet 1756.

Paschal Boucher, milicien de Saint-Charles de Bellechasse, âgé d'environ 16 ans, décédé le 14 juillet 1756.

Clément Ruel, de Saint-Thomas de Montmagny, âgé d'environ 20 ans, décédé le 27 juillet 1756.

Augustin Hallé, milicien de Saint-Joseph de Lévis, âgé de 25 ans, décédé le 27 juillet 1756.

Le nommé Lafontaine, milicien de Saint-Charles de Bellechasse, âgé d'environ 50 ans, décédé le 27 juillet 1756.

François Aubin, milicien de Saint-Pierre de l'île d'Orléans, âgé d'environ 24 ans, décédé le 27 juillet 1756.

Louis Bourassa, milicien de Saint-Nicolas, âgé d'environ 25 ans, décédé le 27 juillet 1756.

Pierre-Bernard Bédard, milicien de Charlesbourg, âgé d'environ 21 ans, décédé le 31 juillet 1756.

Charles Ratté, milicien de Charlesbourg, âgé d'environ 21 ans, décédé le 3 août 1756.

Louis Dubois, milicien de Saint-Nicolas, âgé d'environ 22 ans, décédé le 4 août 1756.

Pierre Thibault, milicien de Saint-Vallier, âgé d'environ 18 ans, décédé le 6 août 1756.

Joseph Ruelland, milicien de Beaumont, âgé d'environ 21 ans, décédé le 10 août 1756.

Pierre Noël, milicien de Saint-Laurent de l'île d'Orléans, âgé d'environ 25 ans, décédé le 13 août 1756.

Etienne Taillon, milicien de Saint-Nicolas, âgé d'environ 19 ans, décédé le 18 août 1756.

Jean Tanguay, milicien de Saint-Vallier, âgé d'environ 18 ans, décédé le 19 août 1756.

Charles Duval, milicien de Saint-Jean de Patira, âgé d'environ 21 ans, décédé le 19 août 1756.

Paul Perron, milicien de Deschambault, âgé d'environ 21 ans, décédé le 29 août 1756.

Félix Champeau ou Champoux, milicien de Bécancour, âgé d'environ 22 ans, décédé le 9 septembre 1756.

François Lemay, milicien de Lotbinière, âgé d'environ 22 ans, décédé le 10 septembre 1756.

Louis Plante, milicien de Saint-Michel de Bellechasse, âgé d'environ 50 ans, décédé le 27 septembre 1756.

François Desmusseau dit Larose, milicien de Chambly, âgé de 22 ans, décédé le 6 mars 1757.

Jean Saint-Cyr, milicien de Bécancour, âgé de 18 ans, décédé le 31 mars 1757.

FRANÇOIS-JOSEPH GERMAIN

François-Joseph Germain fut le premier officier des troupes de terre ou régulières à succomber aux charmes des Canadiennes. Capitaine dans le régiment de la Reine, il débarqua à Québec à l'été de 1755. Son régiment fut immédiatement dirigé sur Montréal. Le capitaine Germain ne tarda pas à connaître Agnès Lemoyne de Longueuil, la plus jeune fille du deuxième baron de Longueuil. Les jeunes gens se plurent dès leur première rencontre et comme le baron de Dieskau ne mettait aucune opposition aux mariages des officiers de ses régiments, la bénédiction nuptiale leur fut donnée à Montréal le 11 décembre 1755.

Dans sa lettre du 12 février 1756, M. Doreil écrivait au ministre :

“Je ne dois pas vous laisser ignorer, Monseigneur, que trois officiers de nos bataillons se sont mariés à Montréal en décembre dernier. Le premier est M. de Germain, capitaine du régiment de la Reine, le second M. de Baraute, capitaine du régiment de Béarn, et le troisième M. de Figuiery, capitaine en second au même bataillon. Plusieurs soldats demandent même permission. On les a accordées à quelques-uns”.

M. Germain avait déjà certains états de services lorsqu'il passa dans la Nouvelle-France puisque dès 1756 le roi lui accordait la croix de Saint-Louis. Le roi informait le marquis de Montcalm de cette bonne nouvelle par une lettre du 20 mars 1756.

Officier d'infanterie, M. Germain servit ici plutôt comme ingénieur. En octobre 1758, le marquis de Mont-

calm l'envoya au fort Saint-Frédéric pour aider M. de Lusignan, commandant du fort, à le mettre en meilleur état de défense. Plus de 2000 miliciens des gouvernements de Montréal et des Trois-Rivières furent mis sous les ordres de M. Germain pour ces travaux qu'on termina en moins d'un mois.

Le chevalier de Lévis, qui visita le fort Saint-Frédéric tard à l'automne de 1758 pour se rendre compte des travaux, note dans son *Journal*: "Le sieur Germain a fait exécuter ce travail avec la plus grande activité".

M. Germain servit dans la Nouvelle-France jusqu'à la fin du régime français. Après la capitulation de Montréal, il s'embarqua pour la France avec sa femme et sa fille Marie-Dauphine, âgée de quelques mois. Trois autres enfants étaient nés du mariage de M. Germain et de mademoiselle Lemoyne de Longueuil mais ils étaient décédés en bas âge.

En France, M. Germain continua à servir dans l'armée et ses talents et son zèle lui permirent d'occuper de beaux postes. On sait qu'il fut commandant ou gouverneur de Port-Louis et de Lorient.

Fils d'un doyen des conseillers à la Chambre des Comptes, M. Germain était, croyons-nous, originaire de Montpellier, dans le Bas-Languedoc. Il jouissait à coup sûr d'une certaine influence à la Cour puisqu'il fut créé baron quelques années après son retour de la campagne du Canada.

Le baron et la baronne de Germain vécurent leurs dernières années à Paris.

M. Aubert de Gaspé, allié à la famille de Longueuil, parle à deux ou trois reprises dans ses *Mémoires* de la

baronne de Germain. Il faut lire son récit de la rentrée de petits Canadiens habillés à la mode anglaise dans les salons de la baronne de Germain. C'est là une des pages les mieux réussies des *Mémoires*.

L'INGÉNIEUR DESANDROUINS

L'ingénieur Desandrouins fit plusieurs séjours au fort Saint-Frédéric. Il contribua même à le mettre en meilleur état de défense, puis, quand vint l'ordre de le détruire pour l'empêcher de tomber aux mains des Anglais, c'est lui qui, par les explosifs qu'il fit mettre sous ses murs, lui donna le coup de grâce.

Jean-Nicolas Desandrouins, était né à Verdun le 7 janvier 1729. Verdun était une forteresse renommée bien avant les jours où le maréchal Pétain la rendit célèbre dans le monde entier par sa résistance énergique de la première Grande Guerre. Les fortifications de Verdun déjà formidables au commencement du dix-septième siècle inspirèrent peut-être la vocation du jeune Desandrouins. Il entra dans l'armée et voulut servir dans le corps des ingénieurs. Il étudia à l'école de Mézières que Napoléon devait illustrer un demi-siècle plus tard.

Ingénieur à Dunkerque, Desandrouins demanda à passer dans la Nouvelle-France où on avait besoin d'ingénieurs pour l'armée de Montcalm. C'est à bord de la *Sirène* qu'il s'embarqua pour passer ici. Nous avons une bonne idée de ses sentiments religieux puisque le jour même de son embarquement, il écrivait dans son journal: "Je pars muni des biens spirituels comme des tem-

poriels. J'ai fait mon testament et je l'ai remis entre les mains de mon confesseur, M. l'abbé de Chautillan".

Il débarqua à Québec le 18 mai 1756, après quarante-trois jours de traversée.

Dès son arrivée, M. Desandrouins fut envoyé à Chouaguen. Il contribua par son travail intelligent à la prise de cette place, le 14 août 1756. De là, il passa au fort de Carillon puis revint passer l'hiver de 1756-1757 dans le cœur de la colonie. L'été de 1757 fut une période très active pour M. Desandrouins. Il contribua à la prise de William-Henry, et fut témoin impuissant du massacre des Anglais par les Sauvages, puis il courut partout où il y avait des fortifications à réparer ou à renforcer. En 1758, M. Desandrouins fut un des artisans de la victoire de Carillon, puis il fortifia le fort du même nom. En 1759, Desandrouins fortifia l'île aux Noix, puis construisit le fort Lévis aux Rapides dont il reçut le commandement.

Après la capitulation de Montréal, Desandrouins retourna en France. Colonel de génie en 1779, il revint en Amérique en 1780 avec Rochambeau et contribua à la prise de Yorktown en 1781. Maréchal de camp en 1788, il prit sa retraite l'année suivante et décéda à Paris le 11 décembre 1792.

Après la mort de Desandrouins, on trouva la note suivante dans ses papiers: "Le vrai caractère d'un homme de guerre doit être la crainte de Dieu, l'amour de la patrie, le respect des lois, la préférence de l'honneur aux plaisirs et à la vie même".

Voilà une sentence qui pourrait servir aux hommes de guerre d'aujourd'hui comme à ceux du temps de Desandrouins.

La vie du maréchal de camp Desandrouins a été publiée en 1887 par l'abbé Gabriel, aumônier du collège de la ville natale du grand ingénieur.

M. Desandrouins était un homme d'ordre. Il tenait note de ses moindres faits et gestes. L'abbé Gabriel, dans son ouvrage, cite de nombreuses observations de l'ingénieur sur les hommes et les choses de la Nouvelle-France. Parfait honnête homme, M. Desandrouins, néanmoins, ne vit pas toujours clair dans les affaires de la colonie. Il se plaint avec raison des vols, des concussions, etc, qui se commettaient ici, et il en met toute la faute sur les Canadiens. Il semble ignorer que les principaux postes de la colonie étaient aux mains de Français *nés en France* et que ce sont eux qui étaient à blâmer plutôt que les Canadiens.

LA CAMPAGNE DE 1759

La campagne de 1759 s'ouvrit avec des perspectives peu encourageantes pour la Nouvelle-France.

Les Anglais avaient décidé de s'emparer de la colonie coûte que coûte. Ils avaient mis plus de 60,000 hommes à la disposition de leurs généraux. Ceux-ci divisèrent leurs troupes en trois corps d'armée. Le premier, sous les ordres de Wolfe, devait remonter le Saint-Laurent et mettre le siège devant Québec. Le deuxième corps d'armée, sous les ordres du général Johnson, avait pour objet de prendre le fort de Niagara et de se diriger ensuite sur Montréal. Le troisième, dont le général Amherst s'était réservé le commandement, avait la

tâche de réduire les forts de Carillon et de Saint-Frédéric puis d'entrer dans le cœur de la colonie en suivant les rives du lac Champlain et de la rivière Richelieu.

La Nouvelle-France avait à peine 20,000 hommes à opposer aux 60,000 soldats aguerris que l'Angleterre mettait en campagne. Et encore près de 15,000 de ses défenseurs étaient des miliciens improvisés soldats du jour au lendemain.

Le gouverneur de Vaudreuil, sur les conseils de Montcalm, disposa ainsi sa petite armée, 10,000 à 12,000 hommes étaient chargés de la défense de Québec. A Niagara, M. Pouchot, à la tête d'un faible contingent de troupes, devait défendre le fort. M. de Lacorne avait sous ses ordres un autre petit corps d'armée pour garder l'embouchure de la rivière Oswégo. Enfin, M. de Bourlamaque recevait le commandement des troupes qui devaient défendre les forts de Carillon et de Saint-Frédéric.

Les instructions données à M. Bourlamaque par le gouverneur de Vaudreuil laissent voir qu'on avait peu de confiance qu'il réussirait à arrêter les envahisseurs. En effet, que pouvaient faire un peu plus de 2,000 hommes contre une armée de près de 12,000 combattants, munis d'une bonne artillerie. M. de Vaudreuil lui prescrivait de reculer le plus lentement possible devant les ennemis, de laisser une faible garnison à Carillon pour les arrêter quelques jours. Cette garnison devait ensuite détruire le fort de Carillon, se replier sur le fort Saint-Frédéric, le faire sauter à son tour, et, finalement, rejoindre le gros de sa petite armée à l'île aux Noix.

C'est le 22 juillet 1759 que le général Amherst parut avec son armée devant Carillon.

M. de Bourlamaque dit dans son rapport au marquis de Vaudreuil :

“Je laissai 400 au fort Carillon sous le commandement du capitaine d'Hébecourt, de la Reine, officier plein de courage et de distinction, avec ordre de faire sauter le fort et de se retirer dès que l'ennemi aurait érigé ses premières batteries. J'allai camper avec le reste des troupes, à deux lieues et demie de Carillon, pour préserver les communications par la rivière et pouvoir en recevoir la garnison. M. d'Hébecourt, après avoir maintenu, durant quatre jours, un feu très violent d'artillerie, se retira la nuit du 26 au 27, ayant crevé les canons et fait sauter le fort”.

LA FIN DU FORT SAINT-FRÉDÉRIC

La garnison du fort de Carillon arriva à la rivière Barbue à six heures du matin, le 28 juillet. Le départ des soldats avait été si bien caché que les Anglais n'apprirent l'abandon du fort de Carillon que par le bruit de l'explosion lorsque le fort sauta.

Dans la matinée du même jour, 28 juillet, l'ingénieur Desandrouins fut détaché de la Barbue avec quelques ouvriers pour aller miner le fort Saint-Frédéric et le Moulin à Vent fortifié, qui n'était éloigné du fort que d'environ cent cinquante toises.

Le lendemain, 29 juillet, la garnison du fort de Carillon partit de la Barbue pour Saint-Frédéric. Comme elle ne devait pas y séjourner, on ne débarqua en cet endroit ni artillerie ni matériel d'aucune sorte.